



Plan de sobriété énergétique

• LES 20 MESURES •

Une bonne gestion des bâtiments publics

- Réduire les consignes de chauffe dans tous les bâtiments publics : 19° en période d'occupation, 16° en période d'inoccupation quotidienne nocturne (abaissé de nuit) et 12° en période d'inoccupation égale ou supérieure à 48h, à l'exception des salles de sports (hors vestiaires) et les églises qui auront une limitation en période d'occupation à 15° maximum.
- Déclencher la mise en route des salles climatisées en dessus de 26°.
- Recaler les plannings de chauffe dans tous les bâtiments équipés de dispositifs de régulation en fonction des temps d'occupation.
- Abaisser ou couper le chauffage au cas par cas des pièces inoccupées.
- Optimiser l'utilisation des bâtiments publics en concentrant et densifiant les présences dans des bâtiments chauffés et isolés.
- Remplacer l'éclairage des bâtiments par des LED et équiper les espaces communs de détecteurs de présence.
- Mettre en place une gestion automatisée des prises électriques pour couper l'intégralité des appareils en veille
- Equiper chaque poste de travail avec une multiprise équipée d'un interrupteur.

Une optimisation de notre réseau d'éclairage public

- Extinction des zones d'activités de 21h à 5h du matin et des lotissements de 22h à 6h du matin.
- Extinction des mises en valeurs de l'ensemble des édifices publics à partir de 21h30.
- Poursuite du programme de déconnexion avec l'extinction de 69 points.
- Poursuite du remplacement systématique des sources d'éclairage anciennes par des éclairages LED.
- Mise en oeuvre du programme de démarche performancielle engagé avec le SYDER visant à convertir l'éclairage public en LED.
- Décorations de Noël : uniquement dans les centre-bourgs, privilégier les LED, coupure à partir de 21h30.
- Réflexion sur le lancement d'une seconde tranche d'installation de candélabres solaires.

Communiquer, sensibiliser

- Informer de manière récurrente les usagers des bâtiments sur les consommations d'énergie (Agents communaux, associations, écoles).
- Sensibiliser et former les agents aux éco-gestes et à l'éco-conduite.
- Adapter les vêtements portés en intérieur : porter des vêtements chauds l'hiver.
- Définir un référent sobriété énergétique dans chaque bâtiment.
- Afficher dans chaque bâtiment un rappel sur les éco-gestes à appliquer au quotidien.



Le plan complet sur notre site : www.thizylesbourgs.fr

